



Abattage à la ferme : premier test en France

Nathalie TIERS.

La mise à mort d'une vache à la ferme a été réalisée en Loire-Atlantique début 2020. Cette méthode moins stressante pour les animaux pourrait se développer, notamment, dans les circuits courts.

Nous voulons accompagner nos animaux jusqu'à la fin de leur vie.

L'abattage à la ferme, sur un lieu qu'ils connaissent, évite le stress lié au transport et à l'attente en abattoir. Nous pensons que cela répond aux attentes sociétales.

Réunis dans l'association AALVie (Abattage des animaux sur leur lieu de vie) créée en 2019, 150 éleveurs de Loire-Atlantique et Vendée ont découvert, mardi, la vidéo du test d'abattage à la ferme réalisé en février à La Rousselière, entre Nantes et Angers.

Une première en France.

Dans une case aménagée pour la contention, à côté de ses congénères et en présence de l'éleveur, la vache reçoit sur le front le coup de matador qui l'étourdit par un opérateur habilité. Elle est alors soulevée jusqu'à une

remorque-caisson où elle est saignée, puis emmenée en une heure maximum jusqu'à un outil de mise en carcasse.

Abattoir mobile de proximité

L'abattoir de Chateaubriant a accepté de réceptionner l'animal pour ce test, mais à terme, nous créerons deux petites unités à Machecoul et Plessé pour la mise en carcasse, explique Guylain Pageot, président de l'AALVie.

Chaque unité regroupera quinze à vingt employés (incluant le personnel navigant sur les fermes) et gèrera les arrivages d'une dizaine de caissons mobiles dans un rayon de 60 km.

À terme, la capacité sera de 4 500 équivalent gros bovins par an, soit environ 1 500 tonnes de viande plutôt destinée à la vente directe (boeuf mais aussi porc et mouton).

Une cadence raisonnable respectant les travailleurs fait aussi partie des objectifs.

Ce projet de 7 millions d'euros répond d'une part au souci des éleveurs quant à une fin de vie respectueuse de leurs animaux ; et d'autre part au déficit d'abattoirs de

proximité en Loire-Atlantique depuis la fermeture de celui de Challans (Vendée) en 2018. Si nous voulons des élevages de taille modérée, transmissibles à des jeunes, et développant des circuits courts, nous avons besoin d'équipements de proximité », souligne François Vrignaud, éleveur en Vendée.

Relocaliser l'alimentation

Les élus du territoire sont particulièrement sensibles à cette problématique. C'est pourquoi le conseil régional des Pays de la Loire et le conseil départemental accompagnent l'AALVie. Les Projets alimentaires territoriaux (PAT) de Nantes métropole et du Pays de Retz soutiennent, eux aussi, l'initiative contribuant à la relocalisation de l'alimentation.

L'abattage à la ferme étant interdit en France, le test effectué à La Rousselière a été encadré par les services de l'État et les services vétérinaires. L'administration est intéressée car elle est aussi en attente d'une solution concernant les animaux accidentés ne pouvant être déplacés », précise François

Vrignaud.

Pour construire leur projet, les éleveurs de l'AALVie se sont rendus en Allemagne où l'abattage à la ferme se développe. Cette nouvelle méthode doit tenir la route du point de vue sanitaire et économique, déclare Guylain Pageot. Elle est duplicable partout en France et labellisable. Nous espérons démarrer la construction de l'unité de Machecoul fin 2020 pour une mise en service en septembre 2021. L'association fait notamment appel au soutien du grand public via une campagne de financement participatif lancée mardi sur la plateforme MiiMOSA.



Cette remorque-caisson a été conçue par l'association AALVie pour transporter l'animal abattu à la ferme jusqu'à l'outil de mise en carcasse.